Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-200082980-20260226-2026_02_03-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Canton de Val-Couesnon

Commune de VAL-COUESNON

Délibération 2026-02-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 26 FÉVRIER 2026
Date de convocation : 19 février 2026
En exercice : 29 ; présents et représentés : 28

Présents : M. Emmanuel HOUDUS, M. Loeiz RAPINEL, Mme Huguette GARNIER, M. Raymond HALAIS, M. Gilles DRONIOU, Mme Marie-Antoinette JUHEL, M. Matthieu JOUVENCE, Mme Solenne ROBINARD, M. Henri AVRIL, M. Louis HALAIS, Mme Sabrina MACHARD, M. Laurent GORÉ, M. Michel VIALLARD, M. Pascal LAMBERT, M. Bruno LUCAS, M. Dominique BRAULT, Mme Rose-Marie MOUAZÉ, Mme Mélanie CLOSSAIS, Mme Emmanuelle SCHULZE-THEBAULT, M. Jean-Pierre ALLANIC, Mme Françoise BLAISE, Mme Patricia LE PRIELLEC-BRIAND, M. Philippe GERMAIN, M. Jean-Yves GUILLARD, M. Thibaud de ROHAN-CHABOT, M. Loïc PORCHER, Mme Delphine LEMOINE.

Excusés : Mme Brigitte BARBIER (pouvoir à Mme JUHEL), Mme Sophie HOUSSAY (pouvoir à M. BRAULT).

Absent : M. Bruno LUCAS

Secrétaire de séance : M. ALLANIC

Subvention exceptionnelle à un projet de voyage d'une école de Val-Couesnon (année 2026)

M. DRONIOU rappelle que la Commune soutient les projets de voyage des écoles de Val-Couesnon.

Dans ce cadre, M. DRONIOU présente l'unique voyage organisé en 2026 sur plusieurs jours. L'école René Louiche Desfontaines partira à Belle-Isle-en-Terre (22) du 27 au 29 mai 2026, avec pour objectif de sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement et à la découverte du patrimoine naturel local, à travers des activités pédagogiques autour de l'eau, de la faune et de la flore des milieux aquatiques.

M. DRONIOU informe les membres du conseil municipal que le bureau municipal propose une participation de 2 351.50 € pour ce voyage.

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU le budget de la Commune,
VU l'avis favorable du Bureau municipal,
OUÏ l'exposé de M. DRONIOU,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** 2 351,50 € pour l'école René Louiche-Desfontaines,
- **DIT** que cette subvention sera versée après que le voyage aura eu lieu,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire, ou son représentant, afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié exécutoire,
À Val-Couesnon, le 10 mars 2026.
Le Maire,
Emmanuel HOUDUS

MAIRIE DE VAL-COUESNON (Ille-et-Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Date d'affichage de la délibération : 10 mars 2026